



# Coupe des Jeunes en Equipe

## Cahier des Charges

---

### 1. LE MANDAT

Il sera rédigé et publié par le club organisateur.

Sur le mandat, apparaîtront les mentions obligatoires :

- |                                    |                         |
|------------------------------------|-------------------------|
| ✓ Date                             | ✓ Armes                 |
| ✓ Lieu                             | ✓ Type de blasons       |
| ✓ Horaires                         | ✓ Format de tirs        |
| ✓ Tarifs                           | ✓ Qualifications /duels |
| ✓ Personne gérant les inscriptions | ✓ Récompenses           |
| ✓ Catégories                       |                         |

La feuille d'inscription sera jointe au mandat.

### 2. GREFFE

Le club organisateur gèrera les inscriptions et fera le plan de cible et le plan des duels.

Il informera les clubs qualifiés ou sur liste d'attente à J-10.

Le club organisateur gèrera le greffe sur la journée de la compétition : accueil, duels, résultats, en lien avec le Comité Départemental et/ou ses représentants.

Un "pack duels" pour l'organisation des duels comprenant un tableau Excel et des feuilles d'affichage sous format PDF est disponible. S'adresser au responsable de la Commission Sportive.

### 3. INSTALLATION

Le traçage et l'installation seront gérés par le club. Il faut bien penser aux zones d'équipe et de coach.

L'emblasonnage sera fait par le club qui aura commandé en amont les blasons. Le CDTA 49 prendra en charge financièrement les blasons utilisés lors de la compétition.

Le club organisateur pensera à se munir de scoreurs (le CDTA 49 en possède) et si possible de plaques avec le nom des clubs présents.

### 4. RECOMPENSES

Une récompense sera prévue par le CDTA 49 et remise aux 3 premières équipes. Elle sera composée d'une coupe pour chacune des 3 équipes et d'une médaille du Comité Départemental par jeune de l'équipe (archers, remplaçant et coach). Le club organisateur devra penser à les commander auprès du Comité Départemental de Tir à l'Arc du Maine et Loire.

Validé par le Comité Directeur du CDTA 49, le ...